

FORMATION AU « PERMIS D'EXPLOITATION »

PLAN DU MODULE D'UNE JOURNEE

Juillet 2026

PARTIE I. – PRESENTATION LIMINAIRE DE LA FORMATION

Déroulement du stage et présentation des enseignements

Tour de table

I - La raison d'être de l'obligation de formation

- 1 - Motivation et construction du texte
- 2 - Objectifs de la formation

II - Présentation du permis d'exploitation

PARTIE II. – LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

I - Les sources de droit et les applications

- 1- Normes
- 2- Codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le Code de la santé publique
- 3 - Organisation administrative et judiciaire,
- 4 - Responsabilité civile et pénale des personnes morales et physiques, les délits et les infractions,

II - La police administrative générale

III - La police administrative spéciale

PARTIE III. – LES CONDITIONS D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS (café, brasserie, restaurant...)

I - Les conditions liées à la licence

- 1 - Classification des boissons (L.3321-1 CSP), boissons interdites de vente (L.3322-3),
- 2 – Les licences (les différentes licences et leurs champs d'application - L.3331-1 et suivants + Sanction - L.3352-2)
 - 2.1 Les licences de débit de boissons à consommer sur place
 - 2.2 Les licences de débit de boissons pour les restaurants
 - 2.3 Les licences de débit de boissons à emporter
 - 2.4 La plaque de licence

Atelier 1 : Les groupes de boissons, classification des licences

II - La vie d'une licence

- 1- Le fonctionnement spécifique des licences III, IV
(les conditions de délivrance, de validité et les restrictions concernant les licences de débit de boissons à consommer sur place)
 - 1.1- Le débitant
 - Capacité juridique (L.3336-1 CSP)
 - Les incapacités (L.3336-2 à L.3336-4 + Sanctions L.3352 à L.3352-10 CSP)
 - Les incompatibilités
 - 1.2- Le débit
 - Interdiction d'ouverture d'un nouvel établissement de 4^è catégorie
 - La péremption (art. L.3333-1 CSP),
 - Limitation de l'ouverture d'un débit de troisième catégorie – régime général communes touristiques
(art. L.3331-5 CSP - L.3331-6 CSP - L.3332-1 CSP + Sanction L.3352-1 CSP - L.3332-2 CSP)
 - Les zones protégées (art. L. 3335-1 CSP à L.3335-8 CSP - L.3335-10 CSP)
- 2 - Les modifications de situation ou d'exploitation d'une licence
 - 2.1 - Ouverture d'une licence (art. L.3332-4 CSP)
 - 2.2 - Mutation d'une licence. (art. L.3332-4 CSP + Sanction art. L.3352-4 CSP)
 - 2.3 - Translation d'une licence, (art. L.3332-4 CSP)
 - 2.4 - Transferts

Définition, modalités, transfert au profit d'établissement classés tourisme, modalités du transfert de la dernière licence IV de la commune

2.5 - Modification de la situation (« PR », « GR » et « à emporter » art. L.3332-4-1 CSP + sanction art. L.3352-4 et L.3352-4-1 CSP)

III - Les déclarations préalables à l'ouverture

1 - La déclaration administrative (délai, contenu, formalisme),

Atelier 2 : Je fais ma déclaration de licence

2 - La déclaration commune aux métiers de bouche (immatriculation, assurances, services vétérinaires)

La déclaration d'un établissement transformant des denrées alimentaires

Atelier 3 : Quiz

IV - Les débits temporaires

1 - Les différents débits temporaires (art. L.3334-1 L.3334-2 + Sanction L.3334-5 CSP)

2- Précision sur les associations (art. L.3335-11 CSP)

PARTIE IV – LES OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

I – L'établissement *(Les obligations liées à l'établissement)*

1- Les horaires d'ouverture et de fermeture

2- L'exploitation d'une terrasse située sur la voie publique

3- L'étalage obligatoire des boissons sans alcool, (art. L.3323-1 + Sanction art. R.3351-2 CSP) et mesures de capacité

4- L'information du consommateur

4.1- L'information sur les prix

- Prix des consommations
- Tarifs téléphoniques
- Tarifs des jeux

4.2 – Les affichages obligatoires (généraux)

- Visage découvert
- Affichage à destination du personnel
- Affichage pour les jeux vidéo
- Registre public d'accessibilité

4.3 – Informations pratiques :

- Achat des boissons en grandes surfaces
- Logiciel de caisse
- Fontaines à eau (pour les ERP de la 1ère à la 3ème catégorie)
- Documents à fournir en cas de contrôle

5- Lutte contre la discrimination

6- Vidéoprotection

II- La santé publique *(Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques)*

1- L'alcool : La consommation d'alcool en France

- Les conséquences physiques et psychologiques de la consommation d'alcool
- Favoriser l'accès à l'information
- Le bilan sanitaire et social

2- Les mesures de protection de la santé publique dans et en dehors des débits de boissons :

2.1 La protection de la population contre le risque « alcool » :

- Les conséquences physiques et psychologiques de la consommation d'alcool
- Le bilan sanitaire et social
- Favoriser l'accès à l'information
- La répression de l'ivresse publique (art. L.3353-2 CSP)
- La conduite à tenir face à un client en état d'imprégnation alcoolique
- L'interdiction des « open bars » (art. L.3322-9 CSP)
- La réglementation de « l'happy hour » (art. L.3323-1 CSP)
- La mise en place des éthylotests (art. L.3331-4 CSP)

- La vente à crédit (art. L.3322-9 + Sanction R.3353-5 CSP)
- Les distributeurs automatiques (L.3322-8 + L.3351-6 CSP)
- 2.2 La protection des mineurs contre le risque « alcool » :
 - La réception des mineurs dans les débits de boissons (art. L.3342-3 CSP)
 - l'interdiction de vente de boissons alcooliques aux mineurs (art.L3342-1)
 - L'interdiction d'offre de boissons alcooliques aux mineurs (art. L.3342-1)
 - Les sanctions encourues en cas de non respect (art. 3353-3 et L.3353-4)
 - La prévention de l'alcoolisme chez les jeunes (art.L.3342-1)
 - L'accueil des mineurs de plus de seize ans dans le cadre de l'apprentissage (art. L.335-5 et L.335-6 du Code de l'éducation)
 - La conduite à tenir face à un mineur voulant se voir servir de l'alcool, vérification de la majorité du client **Atelier 4 : Protection des mineurs**
- 2.3 La protection des femmes enceintes contre le risque « alcool »
 - Les campagnes de prévention du syndrome d'alcoolisation fœtale
 - Un message à caractère sanitaire spécifique
- 3 - Le tabac *(la réglementation de l'interdiction de fumer et les sanctions)*
 - 3.1- Le principe général
 - 3.2- Emplacement fumeurs : Définitions et conditions
 - 3.3- La réglementation concernant les terrasses
 - 3.4- Les sanctions
 - 3.5- Les contrôles
 - 3.6- La protection des salariés
 - 3.7- La revente de tabac
 - 3.8- L'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif
- 4 - Les stupéfiants *(la réglementation relative aux stupéfiants)*
 - 4.1- Introduction
 - 4.2- Les différentes drogues
 - 4.3- La conduite à tenir face à un client sous l'emprise de stupéfiants.
- III- L'ordre public** *(Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public et aspects pratiques)*
 - 1- La lutte contre le bruit
 - 1.1 Le bruit de voisinage
 - 1.2 Le bruit dans le code du travail
 - 1.3 Les établissements diffusant de la musique amplifiée
 - 1.4 La conduite à tenir en cas de tapage et autres troubles
 - 2- La lutte contre l'alcool au volant
 - 2.1 L'alcoolémie au volant
 - 2.2 La complicité de conduite en état d'ivresse
 - 2.3 La mise en danger d'autrui
 - 2.4 Le délit d'homicide involontaire susceptible d'être retenu par le Tribunal
 - 3-La réglementation sur les jeux et loteries :
 - 3.1 - Les jeux dans les cafés : définition
 - 3.2 - Les jeux interdits
 - 3.3 - Les jeux autorisés
 - 3.4 – Les jeux concours et loteries
 - 3.5 - Les jeux automatiques
 - 3.6 - Les sanctions

Atelier 5 : Quiz

PARTIE V : LES FERMETURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

I - Les fermetures administratives des Débits de boissons et des Restaurants

II - Les fermetures judiciaires des Débits de boissons

PARTIE VI – LA REGLEMENTATION LOCALE

PARTIE VII – EVALUATION FINALE DES CONNAISSANCES ACQUISES

- Test final d'évaluation des connaissances
- Restitution aux stagiaires